



## LE SAINT-SIÈGE

---

PREMIERE SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Discours de  
Son Excellence Monseigneur GIOVANNI LAJOLO  
Secrétaire pour les Relations avec les Etats

*Genève, 20 juin 2006*

---

### **1. Introduction – État des droits humains**

Monsieur le Président, Ambassadeur Luis Alfonso De Alba,

Je désire tout d'abord vous adresser mes félicitations pour votre élection à la direction de la présente Session du Conseil des Droits de l'Homme, en un moment particulièrement significatif pour la vie de l'Organisation des Nations unies, dont la finalité est directement liée au respect et à la sauvegarde des droits humains.

Le nouveau Conseil des Droits de l'Homme constitue une étape du combat important visant à mettre l'homme au centre de toute l'activité politique, nationale et internationale. Nous sommes arrivés à un moment-clé : les normes internationales des Droits humains, qui reconnaissent déjà les éléments essentiels de la dignité de l'homme ainsi que chacun des droits fondamentaux qui en découlent, s'orientent maintenant vers la création de procédures en vue de garantir la jouissance effective de ces droits.

Le Saint-Siège souhaite contribuer au débat en cours, selon sa nature et ses perspectives spécifiques, toujours en vue d'offrir une réflexion essentiellement éthique, qui aide aux décisions d'ordre politique qui sont à prendre ici.